

FETES D'INAUGURATION du  
NOUVEAU TEMPLE ISRAELITE  
de la CHAUX-de-FONDS

célébrées les 1 et 2 Sivvan-5656  
(13 et 14 mai 1896)

---

Discours de M. Michel B L O C H

---

Messieurs, Mesdames,

la Communauté Israélite de la Chaux-de-Fonds célèbre aujourd'hui l'achèvement d'un temple qui, depuis bien longtemps, était l'objet de ses plus chers désirs. Avant de retracer l'historique de sa construction, je me fais un agréable devoir de remercier toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation et particulièrement :

- 1/ MM. les députés aux Chambres Fédérales.
- 2/ M. le conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes.
- 3/ M. le président du Grand Conseil et le bureau du Grand Conseil.
- 4/ M. le Préfet
- 5/ M. le Président du Conseil Général et le bureau du Conseil Général
- 6/ M. le Président du Conseil Communal et MM. les membres du Conseil Communal.
- 7/ M. le Président du Tribunal.
- 8/ M. le Juge de Paix.
- 9/ MM. les vénérables pasteurs des Eglises Nationale, Indépendante et Allemande.
- 10/ M. le curé de l'Eglise catholique chrétienne  
les autorités cantonales, communales, religieuses, judiciaires et scolaires qui sont venues rehausser par leur présence, l'éclat de cette cérémonie.

La sympathie, Messieurs, que vous nous témoignez en venant assister à l'inauguration de notre synagogue, nous est d'autant plus précieuse que le judaïsme traverse des temps bien difficiles. Des passions que l'on croyait éteintes, des préjugés que l'on croyait disparus, se sont réveillés dans certains pays où des esprits agités ou arriérés voudraient faire reculer l'humanité.

./.

Leurs efforts, j'en ai l'intime conviction, seront vains et le progrès poursuivra son chemin quand même. Il y a plus d'un demi-siècle, un prince éclairé et bon, le roi Louis-Philippe, donnant audience au Consistoire Central de France, lui disait ces paroles mémorables :

"Ainsi que l'eau qui tombe goutte à goutte finit par percer le rocher le plus dur, de même l'injuste préjugé qui vous poursuit s'évanouira devant le progrès de la raison humaine et de la philosophie".

La présence dans cette enceinte de tant de personnes notables nous comble de joie et nous prouve que dans le beau et libre pays de Neuchâtel, dans notre généreuse et bienveillante Chaux-de-Fonds, ces attaques contre toute une classe de citoyens ne se produisent pas, et nous en sommes sûrs, ne se produiront jamais.

Encore une fois, Messieurs, merci à vous, chrétiens nos frères, soyez les bienvenus dans notre synagogue, au milieu de nous.

Nos remerciements s'adressent aussi au doyen des rabbins de la Suisse, à M. Wertheimer, Grand-Rabbin et professeur à l'Université de Genève, à M. Auscher, Grand-Rabbin de la circonscription consistoriale de Besançon.

Ces deux vénérables ministres sont d'anciens amis de notre Communauté, à laquelle ils ont à maintes reprises rendus de grands services. Sans leur présence, notre fête eût été incomplète et nous leur savons un gré infini de s'être déplacés pour nous.

Nous constatons également avec plaisir la présence de M. Weill, l'honorable rabbin de Ribeauvillé, de M. Heymann, le distingué ministre-officiant de Strasbourg, celle de plusieurs présidents ou délégués de communautés et de nombreux parents et amis.

Nous les remercions de grand coeur et n'avons qu'un regret, celui de ne pouvoir dire à chacun en particulier, combien nous sommes sensibles à la marque d'amitié qu'ils nous donnent.

Mais mon temps est limité, et je tiens à vous donner aussi succinctement que possible, quelques détails sur la nouvelle synagogue et à rendre un hommage bien mérité aux nombreux artisans de cette belle oeuvre.

Messieurs, Mesdames,

La construction d'une nouvelle synagogue s'imposait à notre Communauté depuis longtemps. Celle qui fût inaugurée, il y a 33 ans, quelques jours avant l'ouverture du tir fédéral à la Chaux-de-Fonds, était devenue notoirement insuffisante pour le nombre toujours croissant de fidèles qui y affluaient, principalement aux jours des grandes fêtes d'automne.

Il y a une dizaine d'années déjà, la question paraissait résolue, tout était prêt pour commencer les travaux, quand, à la suite de certaines circonstances fâcheuses, le projet fût abandonné, pour n'être repris définitivement que quelques années plus tard.

Un terrain fût alors acheté et une commission spéciale instituée.  
Elle se composait des membres suivants :

MM - Théodore BLOCH  
Salomon WOLF  
Albert DREYFUS  
Philidore WOLF  
Abraham MEYER  
Aimé RUEFF  
Edmond PICARD  
Louis BLUM  
Alphonse BRAUNSCHWEIG  
Michel BLOCH

Cette commission que j'ai eu l'honneur de présider, a rempli son mandat jusqu'au bout.

Deux de ses membres les plus dévoués nous ont été enlevés, il y a quelques mois, d'une manière aussi subite qu'imprévue. Je me fais un pieux devoir de rappeler le souvenir de MM. Aimé RUEFF et Louis BLUM et de rendre un hommage respectueux à la mémoire de ces deux amis et collaborateurs. Du haut des cieux, leurs âmes bienheureuses assistent, j'en suis sûr, à notre solennité, comme nos coeurs et nos pensées en ce moment, se portent vers elles.

La commission dont je viens de parler, s'occupa des voies et moyens de mener à bonne fin une entreprise aussi considérable. C'était une tâche pleine de responsabilités qu'elle venait d'assumer. Elle s'adressa à des personnes compétentes et, en particulier, à l'honorable M. Hans Mathys, dont les conseils, pleins de sagesse et d'expérience, nous ont rendu les plus grands services.

Il fût décidé d'ouvrir un concours parmi les architectes suisses pour l'élaboration des plans.

Le jury désigné ad hoc était composé de :

M. Tièche architecte et inspecteur fédéral à Berne.  
M. Reese architecte de la ville de Bâle, en ce moment, membre du gouvernement de Bâle.  
M. James Colin le distingué architecte de Neuchâtel, que nous avons l'honneur et le plaisir de compter parmi les assistants.

Ce jury examina les 20 ou 25 projets qui lui étaient soumis et décerna les prix suivants :

1er Prix à M. E. Schaltenbrand, architecte et professeur à la Chaux-de-Fonds.  
2ème Prix à M. Richard Kuder à Zurich.  
3ème Prix à M. Gustave Clerc, architecte à la Chaux-de-Fonds.

./.

M. Richard Kuder de Zurich fût chargé de l'élaboration des plans et devis définitifs. lesquels furent adoptés.

Les crédits nécessaires furent votés par l'assemblée générale de la Communauté, dans sa séance du 7 septembre 1893.

Les travaux commencèrent en avril 1894 et le 28 juin de la même année, on procéda à la pose de la pierre angulaire dans une cérémonie intime, en présence de toute la Communauté

M. Kuder a amplement justifié la confiance que nous lui avons accordée, c'est lui qui conçut les plans généraux de notre édifice dont le style porte, en partie, son empreinte personnelle, aussi tout l'honneur lui en revient.

Il a été admirablement secondé par M. Gustave Clerc, qui s'est occupé de la construction du bâtiment dont il fit les plans de détails.

M. Clerc appliqua à son travail tout son coeur et tout son talent.

Il a droit à nos éloges et à notre reconnaissance, il a été pour notre synagogue, ce que l'architecte Hiram, le Tyrien, fût pour le Temple de Salomon.

C'est sous sa direction et sa surveillance que travaillèrent les entrepreneurs, les artistes et les ouvriers dont nous citons les principaux :

- 1/ fouilles et terrassements MM. Buhler, père et fils à la Chaux-de-Fonds.
- 2/ roc MM. Ceppi, Scacchi, Magada, Manghera et Gloor  
Il a été extrait des carrières des Planchettes, de Boinod, de la Sagne et de la Vue des Alpes.
- 3/ molasse M. Peter à Ostermündingen
- 4/ granit MM. Ortelli frères à Biasca (Tessin)
- 5/ piliers en marbre M. Bargetzi à Soleure
- 6/ maçonnerie MM. Piquet et Ritter, avantageusement connus à la Chaux-de-Fonds, ont eu cette importante adjudication.
- 7/ fers et poutrelles Mme Veuve Strübin, à la Chaux-de-Fonds
- 8/ charpentes, galeries intérieures, portes et menuiserie M. Frédéric Jaussi à la Chaux-de-Fonds son contremaître M. Jacot mérite d'être nommé.
- 9/ tuiles MM. Gilardoni frères, d'Altkirch
- 10/ couverture M. Gottlieb Moser, à la Chaux-de-Fonds
- 11/ ferblanterie M. Frédéric Martin à la Chaux-de-Fonds
- 12/ cuivrerie et épi coupole M. Salm-Noséda au Locle
- 13/ gypserie, peinture MM. Chassot & Cie à la Chaux-de-Fonds  
décoration et tabernacle.



Il me reste encore à remercier mes collègues de la commission pour le zèle et le dévouement qu'ils ont mis à l'accomplissement de leur long mandat.

Au risque de blesser sa modestie, je me permets de mentionner spécialement mon honorable ami M. Alphonse Braunschweig, auquel échet un travail long et pénible, dont il s'est tiré avec un talent et une bonne volonté dignes des plus grands éloges.

Je croirai avoir rendu à chacun ce qui lui est dû, quand j'aurai rappelé les sociétés philanthropiques de notre Communauté, ainsi que les personnes pieuses et généreuses qui ont doté la synagogue d'ornements dont la richesse et le bon goût font l'admiration générale.

Notre tâche est maintenant achevée, et j'ai l'honneur, Monsieur le Président de la Communauté, de déposer en vos mains notre mandat et de remettre, à vous et à la Communauté, cette synagogue qui a été le but constant de nos efforts depuis tant d'années.

M. le Président du Grand Conseil,  
M. le Conseiller d'Etat,  
M. le Préfet,

J'ai l'honneur de mettre cet édifice sous votre haute protection, et sous l'égide des lois constitutionnelles de la République et Canton de Neuchâtel.

M. le Président du Conseil Général,  
M. le Président du Conseil Communal,

C'est avec la foi la plus profonde, la confiance la plus absolue, que je mets sous votre sauvegarde et celle de la population éclairée et bienveillante de notre laborieuse cité, ce temple qui sera un symbole de paix et de concorde et qui, avec l'aide de Dieu, répondra toujours à sa pieuse destination.